



## **CAMP DE JOUR 2025**

### **Termes et conditions**

#### **1. Informations générales**

Le camp de jour de golf est offert par le Club de Golf St-Lambert et se déroulera du lundi 7 juillet 2025 au vendredi 15 août 2025, à Club de Golf St-Lambert. Il est destiné aux enfants âgés de 7 à 15 ans.

#### **2. Inscriptions et paiements**

- L'inscription est considérée complète une fois le formulaire rempli et le paiement reçu.
- Le paiement complet doit être effectué lors de l'inscription.
- Les frais sont non remboursables, sauf en cas d'annulation par l'organisateur.

#### **3. Politique d'annulation et de remboursement**

- Une demande d'annulation reçue avant le 1er juin 2025 donnera droit à un remboursement partiel, moins des frais d'administration de 75\$ + tx.
- Aucun remboursement ne sera accordé après cette date, sauf pour des raisons médicales (avec preuve à l'appui).
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier les activités en tout temps.

#### **4. Présence et ponctualité**

- Les enfants doivent être déposés et récupérés aux heures prévues, soit entre 9h et 16h (hors service de garde).
- Des frais peuvent s'appliquer pour les retards répétés lors de la récupération.

## **5. Code de conduite**

- Les participants doivent respecter les animateurs, les autres enfants et le matériel fourni.
- Tout comportement jugé dangereux ou inapproprié pourra mener à une expulsion temporaire ou permanente, sans remboursement.

## **6. Santé et sécurité**

- Les parents doivent fournir toute information pertinente sur la santé de l'enfant (allergies, médication, restrictions, etc.).
- En cas d'urgence, les organisateurs contacteront immédiatement les parents ou les personnes autorisées.

## **7. Photos et médias**

- Des photos ou vidéos peuvent être prises à des fins promotionnelles. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant y figure, veuillez nous en informer par écrit avant le début du camp.

## **8. Responsabilité**

- Le Club de Golf St-Lambert décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.
- Les activités sont encadrées par du personnel qualifié, et toutes les précautions sont prises pour assurer la sécurité des enfants.
- En cas d'accident, le Club de Golf St-Lambert ne pourra être tenu responsable des blessures, dommages ou pertes subies par un participant pendant le camp, sauf en cas de négligence démontrée.